**Kit pédagogique
*Bacheliers professionnels, construisez votre poursuite d’études !***

**Séquence 4
Où je peux me renseigner ?**

**Objectif
S'informer et bien préparer sa visite sur un salon de l'enseignement supérieur et des journées portes ouvertes dans les établissements.**

Dans votre lycée, vous pouvez vous renseigner auprès de vos enseignants et du Psy-EN. Mais il y a aussi des actions organisées. Par exemple, les journées portes ouvertes des établissements de formation sont un excellent moyen pour questionner les professeurs sur leurs attentes, interroger les anciens élèves, visiter les locaux et se faire une idée des équipements proposés.

Les salons vous permettent d'entrer en contact avec des élèves et des enseignants et de récolter de la documentation.

Des rendez-vous à ne pas manquer !

À quelle date a lieu votre [salon de l'enseignement supérieur](https://www.ac-montpellier.fr/article/les-salons-forums-et-journees-portes-ouvertes-122012) et les journées portes ouvertes ? [Accédez à la carte interactive des JPO](https://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Les-journees-portes-ouvertes-2021-2022-dans-l-enseignement-secondaire)

**Notez la/les dates vous concernant :**

…………………………………………………………………………………………………………………………………..

**Pourquoi se rendre sur un salon de l'enseignement supérieur ?**

**Ci-dessous les réponses !**



**Bacheliers professionnels, allez à la bonne info !**

**Salon de l'enseignement supérieur -
Parc des expositions Montpellier -**

Le bac professionnel est le seul bac permettant l’accès direct à l’emploi en tant que diplôme professionnel. Mais vous pouvez poursuivre vos études dans l’enseignement supérieur, notamment en BTS où des places vous sont réservées.

**Sur ce salon, vos interlocuteurs privilégiés : suivez le guide !**

**Les BTS et BTS agricoles, formations de prédilection des bacheliers professionnels**

Formations professionnelles en deux ans, les BTS (brevet de technicien supérieur) et BTS agricoles comprennent 75 % d’enseignement professionnel et 25 % d’enseignement général. Des stages en entreprise (8 à 16 semaines) sont obligatoires durant la formation.

Ces formations peuvent s’effectuer sous statut scolaire ou en alternance.

**Sous statut scolaire**

Allez aux stands des BTS de l’Éducation nationale, un peu plus loin sur les stands des lycées privés sous contrat et les stands des BTS agricoles. Des fiches BTS sont disponibles sur les stands.

**Ou en alternance**

Vous êtes nombreux à choisir de vous former sous contrat d’apprentissage ou de professionnalisation avec une alternance de cours et de travail.

Pour les formations en contrat d’apprentissage, visitez les stands AP.

Pour les formations en contrat de professionnalisation, le stand du Greta et les stands des écoles privées hors contrat, regroupées par secteurs.

**Et n’oubliez pas, le diplôme reste le même, seules les modalités d’études changent !**

**Des conférences sont particulièrement adaptées à votre profil :**

- l'apprentissage dans l'enseignement supérieur ;

- les bacs professionnels et la poursuite d’études en BTS ;

- bourses, logements, accueil international.

**Le conseil**

Besoin d’aide dans l’élaboration de votre projet ? Allez sur le stand du CIO (centre d’information et d’orientation) en R2 rencontrer les psychologues de l’Éducation nationale qui vous conseilleront.

**Le saviez-vous ?**

- L’armée et la police recrutent aussi des bacheliers professionnels. Allez les rencontrer sur leur stand !

- Quelques formations en un an vous permettent d’acquérir une spécialisation ou de nouvelles compétences : formations complémentaires d’initiative locale (FCIL), certificats de spécialisation (CS), mentions complémentaires (MC).

- Certaines écoles spécialisées (secteur social, paramédical, arts, commerce…) sont accessibles aux bacheliers professionnels.

- Quelques rares CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) accueillent les bacheliers professionnels pour 3 ans.

**Renseignez-vous sur le stand du CIO en R2 !**

**En vous aidant de vos recherches de la séquence 3, notez les établissements que vous voulez voir. Imprimez le document ci-dessous, *S'informer sur les formations*, pour avoir un exemple de questions à poser aux enseignants et élèves présents sur le stand.**

**S’informer sur les formations lors d’un salon de l’enseignement supérieur**

Avant la visite du salon, imprimez ce document en un ou plusieurs exemplaires, il vous permettra de noter les informations que vous obtenez.

1. Nom de la formation :
2. Établissement :
3. Ville :

**La formation**

1. Combien de temps dure-t-elle ?
2. Quelles sont les matières :
3. Le nombre d’heures de cours par semaine ?
4. Combien y a-t-il de semaines de stage ?
5. Comment se passent les contrôles, à quel rythme ?
6. Si je n’y arrive pas, y a-t-il des réorientations possibles ou de redoublement ?

**Diplôme et débouchés professionnels**

1. Quel diplôme obtient-on à la fin de la formation ?
2. Quel est le taux de réussite ?
3. Quand il y a échec, quelles en sont les raisons les plus courantes ?
4. Y a-t-il des poursuites d’études possibles ? Lesquelles ?
5. Est-ce que la formation est bien reconnue par les professionnels ?
6. Pouvez-vous me citer des métiers où se sont insérés d’anciens étudiants ?

1. Quel est le salaire moyen ?
2. Y a-t-il des débouchés dans ce secteur ?

**Admission**

1. Y a-t-il une sélection pour entrer dans cette formation ? Laquelle ?
2. Quelles sont les démarches à faire pour s’inscrire ?
3. Combien de places y a-t-il dans la formation ? Combien d’élèves ont postulé ?
4. Quelle/s sont les séries de bac recommandée/s ?
5. Quelles sont les qualités et les compétences pour suivre au mieux cette formation ?

**Évaluation de mon budget**

*Logement, financement, restauration, aides…*

*Je m’informe sur l’espace du CROUS*

1. Frais de scolarité :
2. Achat d’équipement professionnel, livres :
3. Logement :
4. Transport :
5. Alimentation :
6. Divers (téléphone, loisirs, habillement) :

***Source : Onisep Centre Val de Loire/Orléans***